

HONNEUR AU TRAVAIL



Médailles d'Or et de Vermeil

De gauche à droite. — 1^{er} rang : M.L. DUPEYRAT, G. COMBEAUD, V. GUEYDON, J. BIENDEL, A. PLAZANET, F. MERLET, A. PORCHER. — 2^e rang : H. GAILLOT, M. BOUTHIER, G. LAUTRETTE, A. STAUB, R. MOURFIN, C. MISCHLER, J. HERY, M. COLINET, R. HENRION.

C'est toujours en un instant grave ou solennel que sont ponctuées les grandes pages de notre existence.

Pour 134 d'entre nous, cette page a été enluminée le 18 janvier et restera gravée du sceau de la fidélité. Fidélité à l'Entreprise, Fidélité au Travail, à la voie tracée par les aînés, Fidélité à l'œuvre commune dont ces Médailles sont 134 pierres supplémentaires apportées à l'édifice que représente notre Entreprise.

Cette célébration fut en quelque sorte un résumé d'histoire ; le résumé de près d'un demi-siècle d'entreprise pour certains.

Dans une salle du restaurant d'Entreprise aménagée pour la circonstance, les lauréats furent invités à prendre place.

Sur le podium, aux côtés de M. J. BIENDEL, Président Directeur Général, on remarquait M. G. COMBEAUD, Directeur Départemental du Travail et de la Main-d'Oeuvre, et M. F. MERLET, Directeur de l'Agence Nationale pour l'Emploi.

Venus honorer de leur présence la solennité de cette cérémonie, on notait la participation de MM. les Chefs de Services, de la Maîtrise et du Comité d'Entreprise.

Après la signature du Livre d'Or, un vin d'honneur devait clore cette manifestation.

ALLOCUTION DE M. BIENDEL

Monsieur le Directeur Départemental du Travail et de la Main-d'Œuvre,
Monsieur le Directeur de l'Agence Départementale de l'Emploi,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Lauréats,

Je tiens à remercier M. COMBEAUD et M. MERLET d'avoir donné suite à notre invitation, leur présence nous donne la preuve de l'intérêt que la Direction Départementale du Travail porte à des manifestations comme celle de ce jour, qui est destinée à honorer la conscience et la fidélité des membres de notre personnel.



M. J. BIENDEL s'adresse aux récipiendaires

9 ont débuté leur carrière sous la direction des anciens propriétaires, feus M. et Mme EDOUARD, et le reste, soit 122, ont été engagés sous la direction de M. Charles LEVASSEUR. 3 sous la direction de M. Marcel EDOUARD, et le reste, soit 122, ont été engagés sous la direction de M. Charles LEVASSEUR.

Tous et toutes vous avez œuvré avec lui près de 25 années. Permettez-moi de rendre un profond hommage à mes prédécesseurs et de les féliciter pour le travail réalisé.

Grâce à eux avec vous, et grâce à vous avec eux, nous pouvons être fiers de disposer d'une entreprise telle que la nôtre.

A vous, qui êtes à l'honneur ce jour, je voudrais en mon nom personnel et en celui du Conseil d'Administration, vous adresser nos remerciements et notre reconnaissance pour votre fidélité à l'entreprise, sans oublier vos efforts d'intelligence et de force mis au service de notre collectivité.

Pendant ces années de votre carrière vous avez eu à subir des mauvais moments, certes, mais finalement, ce sont quand même les bons moments qui ont eu le dessus ! Sans quoi, nous n'aurions pas aujourd'hui la joie de fêter ensemble des anniversaires de long service au sein de la Société Marbot.

La cérémonie de ce jour organisée pour rendre hommage au service passé ne doit pas nous faire oublier l'avenir et je crois qu'il serait bon de lui consacrer quelques instants. Auparavant je voudrais réparer une omission de ma part, celle de saluer les cadres, les techniciens, la maîtrise et les membres du Comité d'Entreprise et de les remercier de leur présence à cette manifestation.

Nous venons de clôturer l'année 1974 qui, comme vous le savez, n'a pas été très clémente pour notre Société.

L'année 1975, ne nous faisons pas d'illusion, nous le savons sera une année difficile.

L'année 1975, sera une année d'exigence en esprit d'organisation et de décision.

L'année 1975, sera l'année de rigueur et de sang-froid.

Elle sera aussi l'année où il faudra faire face au danger de la dégradation de l'activité.

L'année 1975, ne sera pas seulement une année d'inquiétude pour notre industrie, elle le sera pour toutes les professions et pour toutes les entreprises, petites ou grandes.

Mais la présence d'un personnel de plus en plus qualifié grâce aux connaissances acquises par l'expérience des années passées doit avoir une incidence bénéfique sur la qualité de notre produit et sur la productivité de l'Entreprise.

Avec cette expérience, conscients des difficultés qui nous attendent, mais ayant la ferme volonté de ne pas succomber, soyez persuadés que nous réussirons à sortir de l'impasse.

Restons optimistes dans nos actions, et adoptons pour devise :

- de mettre tout en œuvre pour survivre,
- de consolider l'emploi,
- de travailler dans un esprit de compréhension, de justice, de sincérité et de discipline,
- de réorganiser le développement de nos produits et de nos ventes pour pouvoir en tirer une meilleure rentabilité à la production.

C'est dans le respect de la réalisation de notre devise que nous passerons le cap difficile et il ne sera très bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Nous serons ainsi prêts et armés pour le grand départ de la reprise des affaires.

Seul, l'engagement de chacun et de tous dans une action collective de redressement peut faire que nos souhaits de réussite se réalisent.

Je suis confiant, et avec votre aide et votre soutien nous réussirons.

M. COMBEAUD connaît bien notre Société, puisqu'il en a été l'inspecteur du Travail de 1944 à 1969, année où il a été promu Directeur à Vannes. De retour à Périquieux en 1971, M. COMBEAUD a maintenant la lourde charge d'assumer la Direction Départementale du Travail et de la Main-d'Œuvre.

Etant resté fidèle au Département, M. MERLET a été de longue date, je dirais, est depuis toujours le conseiller de beaucoup d'entre nous.

Aujourd'hui, nous nous trouvons réunis pour fêter des anniversaires de 15, de 25, de 35 et de 45 années de service passées au sein de notre Entreprise.

C'est aussi une fête de réconfort pour ceux et celles d'entre vous qui tout à l'heure, recevront la médaille d'honneur du travail et son diplôme.

Médaille d'honneur destinée à récompenser la conscience, la fidélité, le mérite et le dévouement des travailleurs.

Parmi les lauréats de ce jour, au nombre de 134 :

M. et Mme Léopold MARBOT.



M. M. COLINET signe le Livre d'Or

DISCOURS DE M. COMBEAUD

Directeur Départemental du Travail

Monsieur le Président Directeur Général, je tiens à vous remercier vivement d'avoir eu l'amabilité de nous inviter, une fois encore, Monsieur MERLET et moi-même, à cette cérémonie consacrée à la remise des Médailles d'Honneur du Travail ; mais je tiens aussi à vous traduire ma gratitude car je ressens profondément l'honneur qui m'est fait d'avoir à présider une telle manifestation.

C'est en effet un grand honneur pour moi, car la Médaille du Travail est la plus importante distinction honorifique parmi celles dont l'attribution présente un lien direct avec le travail. Elle doit tout au Mérite et rien à la faveur. Elle avait pour objet, à l'origine, de reconnaître les mérites des ouvriers et des employés qui étaient restés pendant plus de 30 années dans le même établissement. Elle visait donc essentiellement, en récompensant les services accomplis chez un employeur unique, à consacrer et à encourager la stabilité professionnelle. Mais l'évolution des techniques, les transformations profondes qui ont affecté progressivement la structure de l'emploi et le cadre des activités professionnelles d'un certain nombre de secteurs ont mis en évidence la nécessité d'adapter les conditions d'attribution de cette médaille aux conditions nouvelles de l'emploi. Tel a été l'objet d'une série de textes dont le dernier en date, qui est un décret du 6 mars 1974, apporte en particulier trois modifications essentielles aux règles antérieures.

La première permet pour l'ensemble des salariés, de prendre en compte les années de service effectuées non plus chez un, mais chez trois employeurs. La deuxième, qui s'applique à des cas exceptionnels, introduit la notion de mérite dans un texte qui jusqu'à présent ne faisait référence qu'à l'ancienneté.



M. G. COMBEAUD au cours de son allocution



M^{me} A. PLAZANET
décorée
par M. COMBEAUD



M^{me} V. GUEYDON
reçoit son diplôme
des mains
de M. J. BIENDEL

La troisième enfin abaisse les limites d'âge de 55 à 48 ans pour l'attribution de la Grande Médaille d'Or, et de 45 à 43 ans l'ancienneté requise pour la Médaille d'Or.

C'est par application de ces dispositions réglementaires que 134 salariés des Etablissements Marbot sont à l'honneur aujourd'hui, et vont recevoir la récompense de leur Fidélité au travail.

Mesdames, Messieurs les Médailleurs, je tiens à vous exprimer à toutes et à tous, mes félicitations les plus chaleureuses.

Dans le domaine du travail, dans ce domaine immense qui évolue, chaque jour s'agrandit, vous apportez depuis de nombreuses années une collaboration quotidienne. Je pense que votre joie doit être grande de voir consacrés aujourd'hui les mérites qui sont les vôtres.

(Voir la suite page 6)

LES RÉCIPENDIAIRES



Médailles
d'Argent

De gauche à droite :

- 1^{er} rang : E. MAZE, G. COMBEAUD, C. VIROL, J. BIENDEL, Y. MARTEAU, F. MERLET, R. BRUGERE.
2^e rang : G. MONDOU, M. RODRIGUO, S. DEBONNIERE, G. DUVALEIX, J. DELANGE, J. SIREIX.
3^e rang : M. SEGUY, R. DESVERGNE, G. SANNIER, A. DUBOS, M. VEYSSIERE, M. NADAL.
4^e rang : J.C. MOURICOU, J. PASCAULT, P. PAULIN, P. THOMAS, R. DELEBRET, M. BONNET, R. VRILLEAU.

Médailles de Bronze

De gauche à droite :

- 1^{er} rang : P. DUMAS, G. COMBEAUD, M.J. NASCIMENTO, J. BIENDEL, L. RIEUPEYROUX, F. MERLET, Y. LAUTRETTE.
2^e rang : A. TEILLET, J.C. SUBRENAT, N. LACROIX, R. FELHMANN, J. JABOT, F. SIMONET, G. REY, C. MILLARET.
3^e rang : J.M. BOUTIN, R. CUARTILLES, A. COURTY, P. ZERROUKI, S. MERLET, P. MALULIE, M. CHAPON, J. LABRUE.
4^e rang : R. BRIONNE, M. LAURIERE, M. BONHOMME, J.P. DURIEUX, J.C. VEYSSIERE, M. PRIOSET, D. GUGLIELMINI, L. CHADOURNE.



RÉCIPENDAIRES

Médailles d'Argent



De gauche à droite :

- 1^{er} rang : M. RACHET, G. COMBEAUD, M. THEVENET, J. BIENDEL, N. LACOSTE, F. MERLET, Y. GROULEAUD.
2^e rang : H. VASSEUR, R. LAVAUD, G. MEYNIER, M. DUVAL, A. BLANCA, F. BOUTHIER, M. COURRET, J. FEYFANT, S. FOULARD, L. DESPLAT, R. LACHAISE.
3^e rang : M. GAY, F. BOISSOU, A. COLINET, R. BOURNET, P. MEDARD, L. DUBOS, H. BUNLET, P. GRAND, L. PELAT.
4^e rang : R. PUYASTIER, A. DUPEYRAT, A. BOYER, A. SEUVE, P. GORCE, Y. PORCHER, H. ASTARIE, R. ASTARIE.

Médailles de Bronze



De gauche à droite :

- 1^{er} rang : Y. BELLET, G. COMBEAUD, J. VALADE, P. FONMARTY, F. MERLET, J. CHADOURNE.
2^e rang : A. ETCHEVERRI, A. JOSEPH, G. THEILLET, G. VEYSSIERE, J. AUDEBERT, J. LAUTRETTE, M.-L. GRANDJEAN, M. NONY, H. MERLET.
3^e rang : R. MENTET, D. LAFON, M. CAILLE, H. TEILLET, J. LAGRANGE, M. PASCAULT, C. RAMBEAU, M.-L. BRETON, H. VENTENAT, S. FOURLOUBEY.
4^e rang : A. BERANO, M. BEAUGIER, F. ARSICAUD, P. MONDOU, F. CHARENTON, J. DEMAI, M. BODY, M. VILLANUEVA.

DISCOURS DE M. COMBEAUD (suite et fin)

Vous êtes les acteurs de cette grande œuvre qui se rattache à la vie d'une entreprise, et la vôtre est la plus importante du département de la Dordogne, avec ses 1.874 salariés, son chiffre d'affaires de plus de 128 millions de francs et sa production de près de 5 millions de paires de chaussures au cours de l'année passée.

Monsieur le Président Directeur Général, aux remerciements que je vous adressais tout à l'heure, je dois ajouter des compliments. Grâce au dynamisme dont vous faites preuve, vous avez réussi à maintenir le niveau de l'emploi malgré les difficultés de l'heure.

A vos efforts soutenus s'ajoutent ceux d'un personnel d'encadrement de grande valeur, ceux aussi des membres de votre Comité d'Entreprise dont je salue tout particulièrement la présence à cette manifestation; ceux enfin de tous les travailleurs de l'Entreprise.



au cours du vin d'honneur



Une vue de l'auditoire pendant la remise des Médailles

A l'heure où nous abordons une nouvelle étape dans les relations du travail, à l'heure où la décision imposée s'efface peu à peu devant la concertation, vous apportez ainsi tous ensemble la preuve que cette évolution n'exclut point l'efficacité, à condition qu'au total, tous recherchent l'intérêt des Travailleurs, l'intérêt de l'Entreprise et de l'économie générale du pays.

La Collection

De son succès dépendra le travail de demain !

A deux reprises dans l'année, il est d'usage et nécessaire dans notre industrie de présenter à la clientèle la collection des modèles réalisés. La collection hiver à peine terminée, il faut penser au printemps. Pour l'une comme pour l'autre, il faut environ 300 modèles à choisir, pour que quelques-uns seulement soient retenus.

Fabricants, notre rôle est de consulter les vitrines, écouter les représentants qui nous transmettent les aspirations de la clientèle, pour être en accord avec ce qui risque se vendre le mieux et, pourquoi pas, lancer l'inédit.

La Collection : c'est le reflet de nos capacités, de nos goûts, de nos soins. C'est l'assurance implicite de fournir des livraisons dont l'exécution sera irréprochable.

La Collection, c'est le travail du service modelage, mais c'est aussi et surtout le travail du service des ventes.

C'est pourquoi, du 10 au 20 décembre, les « marchandisiers » se sont réunis à Neuvic afin de préparer la collection 75/2.

A la suite d'une étude préliminaire qui avait été effectuée en octobre, les modèles définis furent soumis à de nouvelles critiques visant à arrêter les lignes définitives.

Des estimations d'achat furent établies, estimations qui seront à confirmer lors d'une prochaine réunion.

Deux actions devaient être menées successivement, l'une concernant la collection « enfant », l'autre axée sur la catégorie « homme », le but commun étant la sélection des meilleurs modèles.

Malgré les difficultés économiques actuelles, souhaitons que ces journées d'étude porteront beaucoup de fruits.



M. J. BIENDEL ouvre une séance de travail

HONNEUR AUSSI AUX IDÉES NOUVELLES !

Comme chaque année, à pareille époque, le Comité des Suggestions s'est réuni afin de récompenser tous ceux qui, par leur imagination, leur esprit d'observation, leur application dans le travail quotidien, ont aidé à améliorer, qu'une machine, qu'un poste de travail, afin d'éviter à leurs collègues fatigue ou accident.

Vingt lauréats furent conviés à recevoir les récompenses sanctionnant leur coopération.

M. J. BIENDEL les félicita pour l'intérêt marqué qu'ils portaient à leurs tâches respectives, et précisa que l'amélioration constante de la qualité de nos produits était le seul garant du bon fonctionnement de l'Entreprise.

Nous vivons tous de notre travail ! Ne l'accomplissons jamais sans enthousiasme ! Entourons-le de sollicitude afin de remédier à ce qui pourrait lui nuire.

Si une tâche est pénible, il faut en chercher les causes et tenter d'y pallier.

Ne comptons pas toujours sur l'ingénieur ou le technicien pour être servi.

Observons, cherchons à comprendre ! Les mystères de la mécanique, de l'électricité, de la physique en général, ont parfois leurs solutions dans des actions courantes, naturelles, quotidiennes, que l'on n'a pas remarquées de prime abord.

Souvenez-vous du fameux principe qu'Archimède découvrit en prenant son bain.

En outre le travail, en soi, ne doit pas être dangereux. C'est bien souvent en se servant de sa machine que l'on se rend le mieux compte de ses avantages et de ses inconvénients.

Proposer des aménagements en vue de l'améliorer permettra non seulement de soulager sa peine, mais aussi celle de ses collègues.

Mais, direz-vous, j'ai bien une petite idée concernant ma machine. Comment la faire parvenir au comité des suggestions ? C'est très simple ! Demandez un formulaire à votre responsable direct, complétez les diverses rubriques, détachez et conservez le coupon qui vous est réservé. Votre contremaître se chargera de faire parvenir votre idée au Comité, qui l'étudiera au cours de la séance de travail mensuelle. Selon l'importance ou l'impact de votre proposition, celle-ci se verra acceptée ou refusée, après analyse ; des points lui seront attribués. En fin d'année, ces points se transformeront en billets de banque qui vous seront remis au cours d'une cérémonie identique à celle du 21 décembre dernier.

Quel que soit le résultat de votre démarche, vous en serez toujours informés.

N'ayez pas peur de faire des propositions ! Même si elles ne sont pas adaptables dans l'immédiat, elles pourront le devenir.

N'écoutez pas ceux qui vous diront que l'on va se moquer de vous ! C'est peut-être par envie qu'ils agissent ainsi.

Ne gaspillez pas le capital qui dort peut-être entre vos doigts ! Profitez-en plutôt, c'est pour le bien de tous.



Les lauréats entourés par leurs responsables



M. E. WEISSELDINGER
félicité par M. J. BIENDEL

M. J. BIENDEL profita de la remise des récompenses pour suggestions pour annoncer la nouvelle et congratuler le lauréat.

Nous ne pouvons que renouveler nos félicitations à ce dernier et nous enorgueillir de sa présence au sein de notre Société car, au travers de ce digne représentant de la Sécurité, ce sont les efforts de toute l'Entreprise qui sont honorés.

M. Emile WEISSELDINGER honoré à l'échelon régional

La Presse en a déjà parlé, mais nous ne pouvons passer sous silence les mérites reconnus du Responsable de notre service 700.

M. E. WEISSELDINGER, Secrétaire du Comité d'Hygiène et de Sécurité de l'Entreprise depuis 1947, s'est vu, le 20 décembre 1974, attribuer par le Service Prévention de l'Institut National de Recherche et de Sécurité, une Médaille assortie d'un Diplôme d'Honneur, venus récompenser ses efforts pour l'amélioration de la sécurité et la prévention des accidents du travail.

C'est au cours d'une cérémonie présidée par M. J. TOUTON, Président de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine, que M. WEISSELDINGER reçut les symboles de ses mérites.

NOEL A BORDEAUX



La bonne humeur est de rigueur

Sur la demande du Comité d'Entreprise de Bordeaux, il avait été décidé de terminer l'année 1974 par une petite fête réunissant tout le personnel de l'atelier. Chacun y mit du sien pour que cet instant soit une réussite.

Dans la salle des repas décorée, un sapin fut dressé. Boules, guirlandes, luminaires, rien ne manquait. Vers 17 heures 30, en présence de M. J. BIENDEL, accompagné par Mme BOYER, MM. BREGEARD, DUJARDIN, WEISSELDINGER et AUTEXIER, les membres du Comité d'Entreprise remirent jouets, chaussures et friandises aux enfants présents. Pendant le vin d'honneur qui suivit, M. J. BIENDEL fit brièvement état des activités bordelaises et présenta ses vœux de prospérité pour l'année future.

Après avoir levé le verre à la santé de tous, chacun retourna à ses activités.

LE CARNET DE L'ENTREPRISE

NAISSANCES :

- David, au foyer de M. C. PETIT, service 700.
 David, au foyer de Mme C. SERRA, atelier 412.
 Sandrine, au foyer de M. et Mme G. RASPIENGEAS, ateliers 453 et 412.
 Stéphane, au foyer de Mme M.-C. BORIE, atelier 481.
 Ludovic, au foyer de M. et Mme P. MERLET, services 100 et 999.
 Teddy, au foyer de Mme I. VAN DE ZANDE, atelier 453.
 Stéphane, au foyer de Mme R. TEULET, atelier 471.
 Cédric, au foyer de Mme N. DUPONTEIL, atelier 471.
 Nathalie, au foyer de M. et Mme B. GADAUD, ateliers 470 et 412.
 William, au foyer de M. C. TESSONNEAU, atelier 451.

Franck, au foyer de Mme C. GUICHARD, service 995.
 Samuel, au foyer de M. J.-C. MOISSAT, atelier 481.
 Anne, au foyer de M. J.-P. FRANCES, service 100.

Félicitations aux parents et vœux de bonheur aux pouspons.

MARIAGES :

Martine BARREAU, atelier 471, avec Patrick VERLAINE.
 Martine JOYEL, atelier 415, avec Claude CHIRON.
 Colette GILOT, atelier 481, avec Serge DOCHE.
 Brigitte GUIMARD, atelier 418, avec Gérard BUGEAUD.
 Marie-Hélène CARRE, atelier 417, avec Christian MARC.

Vœux de bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

DECES :

Mme P. LESTRADE, atelier 478, a perdu son beau-frère.
 M. et Mme P. DIEUAIDE, ateliers 401 et 405, ont perdu leur grand-mère.
 M. Y. BOUCHER, atelier 456, a perdu sa belle-mère.
 Mme Y. FAYOLLE, atelier 455, a perdu son père.
 Mme A. SIMON, atelier 471, a perdu son grand-père.
 M. H. CALVET, atelier 405, a perdu sa grand-mère.
 Mme A. COLINET, atelier 413, a perdu sa mère.
 Mlle A. GOSSET, atelier 476, a perdu son beau-frère.
 Mme P. GESLIN, atelier 476, a perdu son oncle.
 A toutes ces personnes éprouvées nos sincères condoléances.

LIBRE SERVICE

A VENDRE :

- Chambre à coucher : armoire, lit, chevet. S'adresser à M. Puech, service 600.
- Peugeot 403, 1965, bon état. S'adresser à M. Duval, service 600.
- Salle à manger en noyer : table, buffet haut, 6 chaises.
- Réfrigérateur Conord.
- Cuisinière bois-charbon. S'adresser à la Rédaction
- Poêle à mazout 500 m3, bon état, petit prix. S'adresser à Mme Saumande, atelier 475.
- Cuisinière électrique, bon état, petit prix.
- Réfrigérateur 160 litres, bon état, 250 francs.
- Réfrigérateur 180 litres, bon état, 300 francs.
- Petit réfrigérateur thermostat à réparer, 100 francs. S'adresser à Mme Broussouloux.

A VENDRE :

- Cause décès, Citroën G.S. 6 CV, 1972, très bon état. S'adresser à Mlle Faure, atelier 454. Domicile : Villeverneix, Neuvic.
- Citroën Ami 6, 3 CV, 1967, bon état. S'adresser à M. Coudert Guy, service 700. Domicile : Les Catalpas, Saint-Léon-sur-l'Isle.

CHERCHE :

- A acheter : Vélo de course. S'adresser à M. Verteneuil, service 700.
- A louer : Du 5-7-75 au 19-7-75, villa tout confort avec jardin. S'adresser à la Rédaction.
- A acheter : Remorque camping, charge maxi 250 kg. S'adresser à la Rédaction.

Le Directeur responsable : J. BIENDEL.

Imprimerie JOUCLA, 19, rue Lafayette — 24000 Périgueux.